

PROGRAMME DE FORMATION

REMUNERATION DES ASSISTANTS FAMILIAUX DE DROIT PUBLIC

Savoir payer ces personnels si particuliers

Objectifs de la formation

- Permettre aux participants de situer leur action dans le contexte réglementaire spécifique de la fonction publique
- Sécuriser la rémunération des assistants familiaux
- Savoir impacter les congés sur la paye des assistants familiaux
- Prévenir le contentieux
- favoriser la dynamique de groupe

Contenu de la formation

Séquence 1 – Connaître les différents éléments de rémunération des assistants familiaux

Objectif : Identifier les modalités de calcul des éléments de haut de bulletin

- **La rémunération principale et sa majoration**

- Les bases juridiques de la rémunération des assistants familiaux
- Les modalités de rémunération issues du décret du 31 août 2022 et la rémunération garantie au contrat
- Rémunération de l'accueil intermittent
- Indemnité de disponibilité de l'accueil d'urgence
- La majoration pour tenir compte des spécificités de l'enfant confié
- L'impact des absences sur la rémunération

Cas pratique : identification des bases réglementaires

Mise en situation : analyse des délibérations fixant les modalités de rémunération

- **L'indemnité d'entretien et le remboursement des frais :**

- Montant de l'indemnité d'entretien et les possibilités de modulation
- Frais couverts par l'indemnité d'entretien
- Les autres frais remboursés à l'assistant familial
- les indemnités destinées à l'enfant

Evaluation des acquis de la séquence : élaboration d'un haut de bulletin

- **Rémunération de l'assistant familial dans le cadre d'un dessaisissement :**

- Le Département payeur
- Modalités de rémunération applicables

Séquence 2 – Cotisations applicables et fiscalité

Objectif : Savoir comment cotiser pour un assistant familial

- L'affiliation au régime général maladie et retraite
- La retraite complémentaire IRCANTEC
- Les éléments cotisables, les bases et les taux
- Le montant net social
- Le PAS et la fiscalité spécifique applicable aux assistants familiaux
- DSN et assistants familiaux

Mise en situation : déclinaison du bas de bulletin

Séquence 3 : Rémunération des congés et des périodes spécifiques

Objectif : Savoir comment sont rémunérés les différents congés des assistants familiaux et les périodes spécifiques

- **Les congés annuels :**

- Le décompte des congés annuels
- L'indemnité représentative de congés annuels et sa prise en compte dans la rémunération
- L'indemnité compensatrice de congés annuels non pris

- **Congés maladie, maternité et accident du travail / maladie professionnelle :**

- Les indemnités journalières versées par la sécurité sociale
- Le droit à complément de rémunération pendant l'arrêt de travail / le salaire de référence
- Intégration des indemnités journalières dans la rémunération et maintien du net

CAS PRATIQUES : Calcul de rémunération dans les différents cas et analyse de fiches de paye

- **Rémunération des périodes spécifiques**

- Rémunération de la période de préparation à l'accueil
- Devenir de la rémunération en cas de suspension d'agrément

- **Impacter les absences ne donnant pas droit à rémunération**

Evaluation de la séquence : compléter les informations manquantes d'une fiche de paye

Séquence 4 : Rémunérer les fins de contrat et l'absence d'enfants à confier

Objectif : Sécuriser le versement des indemnités de fin de contrat

- Distinguer garantie de rémunération et attente : rémunération dans les différentes situations
- Droits indemnitaires en fonction des cas de licenciement / modalités de calcul / salaires retenus
- Indemnisation du préavis et cas de dispenses du préavis
- Solde des congés, solde du compte de report
- Indemnité de départ en retraite / cas de versement
- Sort de la rupture conventionnelle
- Modalités de cotisation des différents éléments

Mise en situation : Elaboration de bulletins de paye

Evaluation de la séquence : Auto diagnostic de la qualité de la rémunération dans la collectivité, identification des points de non-conformité et cartographie des risques

QUIZZ d'évaluation des acquis de la formation

Durée : 2 jours – 14 h

En présentiel ou distanciel

Inter ou Intra (sur demande)

Inscription, délai d'accès, tarif, adaptation du programme : Contactez Anouk FRERE (responsable pédagogique) au 06 11 49 32 98 ou par mail anouk.frere@managethic.com



Profil des participants et pré-requis

Gestionnaires et cadres en charge des assistants familiaux
Pré requis : aucun



Objectifs pédagogiques

- Permettre aux participants de situer leur action dans le contexte réglementaire spécifique de la fonction publique
- Assurer la mise à jour ou l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice des fonctions
- Favoriser le travail collectif et une réflexion adaptée au contexte professionnel
- Favoriser un processus d'apprentissage autonome tout en le partageant en groupe plus ou moins élargi
- Mettre en action l'intelligence collective et faire émerger une vision partagée

Méthode pédagogique

- Apports théoriques et réglementaires illustrés par des cas concrets
- Travaux en binômes, sous-groupes ou grand groupe sous forme de réflexion collective et/ou à partir d'un matériau mis à disposition par l'intervenant
- Méthodologie itérative qui permet d'aborder un même concept sous plusieurs angles

- nombreux cas pratiques sous forme de réalisation de bulletins de paye, QCM, sondages,...
- Travaux de restitution personnelle
- apprentissage guidé qui favorise l'autonomie et l'appropriation
- une pédagogie adaptée aux besoins des participants
- Mise à jour en temps réel des modifications réglementaires
- Temps de méta-communication pour ajuster la formation en fonction des besoins des participants

Intervenant

Anouk FRERE - Fonctionnaire expert en statut et rémunération des assistants familiaux

En amont de la formation

Questionnaire d'identification des connaissances

La correction sera faite tout au long de la formation. Il s'agit de rendre les participants acteurs de la formation.

Elle permet aux participants qui le souhaitent d'identifier les connaissances qui sont les leurs avant la formation et de commencer à s'approprier les différents concepts qui seront vus pendant les deux jours de formation

Evaluation de la formation

Modalités d'évaluation des acquis de la formation

- Quizz d'identification des acquis
- Auto-évaluation par le participant

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Cette formation en chiffres

Formation	Taux de satisfaction en %	Maitrise de la matière par l'intervenant	Nombre de stagiaires
Rémunération des assistants familiaux			

verbatim

Dates formation inter :

10 et 11 septembre 2026

Tarif formation inter :

1 600 € par personne pour les 2 jours

10% de réduction pour deux inscrits de la même collectivité et 15% pour 3 inscrits

Earlybook : 1400 € pour une inscription 45 jours avant la date de début de formation

Tarif formation intra : nous contacter pour un devis personnalisé

EFFECTIF : 12 participants maximum

Moyens techniques : Salle et matériel mis à disposition par le client dans le cadre d'une formation Intra, pour les formations Inter, nous vous accueillerons dans une salle identifiée par nos soins et équipée du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation. Un support pédagogique dématérialisé sera remis à chaque participant. Pour le distanciel : un ordinateur équipé d'une caméra, d'un micro et une adresse mail par participant.

Adaptation et suivi de la formation : Un suivi de la formation et un accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés rencontrées par l'apprenant.

Evaluation du besoin : Une étude de votre demande est faite en amont de la formation pour la prise en compte du contexte et de la culture d'établissement. Cela permet de proposer une formation en adéquation avec les besoins et les attentes des apprenants.

Evaluation de parcours : Le contrôle des connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les stagiaires est effectué selon les modalités suivantes : quiz, questionnaire, mise en situation, sondage...pendant la formation.
Une évaluation à chaud sera effectuée en fin de formation et une évaluation à froid quelques semaines après la formation.

Accueil des personnes en situation de handicap : Toutes les formations dispensées par Managethic sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de votre inscription à nos formations nous étudions avec le candidat en situation de handicap les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés
AGEFHIP Ile de France :
24/28 Villa Baudran
21/37 rue de Stalingrad
Immeuble Le Baudran
94110 Arcueil

MDPH Paris :
69 rue de la Victoire -75009 Paris
Tel : 01 53 32 39 39
contact@mdph.paris.fr

CAP Emploi 75 :
43 bis rue d'Hautpoul -75019 Paris
Tel : 01 44 52 40 60

Association pour adultes et jeunes handicapés :
Association Apajh75
43 rue de Trévisse - 75009 Paris
Tel : 01 48 74 91 59

Anouk FRERE - référent handicap Managethic - 06 11 49 32 98 anouk.frere@managethic.com

Equipements nécessaires :

Une salle avec vidéo projecteur, paper board et feutres, connexion Internet.

Pour les stagiaires : matériel de prise de notes, Smartphone avec lecteur QR-code.

Pour les formations à distance : un ordinateur équipé d'une caméra, d'un micro et une adresse mail par participant.



CONTACTEZ NOUS :

Anouk FRERE – responsable pédagogique

06 11 49 32 98

anouk.frere@managethic.com